

Varier les mots et expressions dans un texte

1. Varier le verbe « dire »

Lorsqu'on cite un auteur, on emploie trop souvent le verbe « dire » (l'auteur dit que...) ou même le verbe « écrire » (l'auteur écrit que...), ce dernier faisant d'ailleurs une impression maladroite. Le verbe « dire » a tendance à revenir devant chaque citation.

Quels autres verbes peut-on utiliser ? En voici quelques exemples :

L'auteur dit que....	Deux informateurs ont déclaré que l'enquête était ennuyeuse.	Un informateur remarque qu'il aime la culture française.
L'auteur précise que trois de ses informateurs ne sont pas venus à la réunion.	L'auteur ajoute que les adolescents ne veulent pas parler la seconde langue de peur de se ridiculiser.	L'auteur affirme que cette théorie est acceptée dans le monde de la finance.
L'auteur explique que le geste renforce la parole.	Les chercheurs signalent qu'il existe d'autres explications à ce phénomène.	L'auteur prétend que la musique n'est pas la réponse à tout.
Ces chercheurs pensent que le problème sera résolu dans quelques années.	L'auteur confirme que ces chiffres ne sont que préliminaires.	A cette question, l'auteur répond que le problème est digne d'attention.
L'auteur avance qu'une répartition des biens ne serait pas avantageuse.		Nous pourrions objecter que cette analyse ne paraît pas complète.
Tous les informateurs de l'enquête expliquent qu'ils ont été contactés par lettre recommandée.		

Ici aussi, il faudra vérifier que le verbe choisi est bien adapté à la phrase donnée, car il y a **des nuances de sens** entre ces verbes.

Notons qu'il ne s'agit ici que d'exemples et que lors d'une analyse littéraire, d'autres termes pour désigner l'auteur ou les actants du texte (par exemple « le narrateur », « le protagoniste ») seront le plus souvent employés.

2. Mots et synonymes

La langue française n'a pas une vue positive sur les répétitions dans un texte. Un lecteur francophone ressent les répétitions comme une pauvreté d'expression. Par contre, en suédois, on n'a pas de problème avec les répétitions.

Alors, comment faire pour ne pas répéter/réitérer les mêmes mots de phrase en phrase ?

Sur Internet, on trouve des dictionnaires en ligne dans lesquels on donne des synonymes des mots cherchés. Mais il faut faire attention ! Deux mots synonymes ne vont peut-être pas

- avoir exactement la même signification,
- être employés dans le même contexte

Exemple :

Le mot « actionnaire » (*aktieägare*) est employé lorsqu'on parle des personnes qui possèdent des actions (*aktier*) dans une entreprise : *Sur le marché gazier, on veut mettre en place une politique d'information pour les actionnaires.*

Sur un site consacré aux synonymes, on donne les mots « actionnaire », « agioteur », « capitaliste » ou « propriétaire ». Peut-on échanger ces mots ?

1. *Sur le marché gazier, on veut mettre en place une politique d'information pour les agioteurs.* Aujourd'hui, un agioteur est une personne qui commet un délit d'initié (*insidersbrott*). C'est un mot à connotation négative et qui est loin de la signification du mot « actionnaire ».
2. *Sur le marché gazier, on veut mettre en place une politique d'information pour les capitalistes.* Cette fois, le mot a une connotation politique. Bien sûr, on peut dire que quelqu'un qui a des actions est un capitaliste puisqu'il a un capital. En Suède, pays où n'importe qui peut avoir des actions soit dans une entreprise, soit placées dans des fonds de retraite par exemple, les trois quart de la population seraient donc des capitalistes ? Ce n'est pas précisément ce qu'on voulait dire ici.
3. *Sur le marché gazier, on veut mettre en place une politique d'information pour les propriétaires.* Ici aussi, un actionnaire est le propriétaire d'actions. Mais le mot « propriétaire » a un sens beaucoup plus large : on peut être propriétaire foncier (maisons, bâtiments), propriétaire de sa petite entreprise (sans actionnaire). Donc le mot n'est pas adéquat.

Il s'agit donc de bien réfléchir et de vérifier le détail du sens des mots avant de les employer.